

Appel de la Commission Exécutive de l'UGFF-CGT du 16 janvier 2014

Dans la Fonction publique de l'Etat,
comme dans tous les secteurs
le 6 février dans l'action
pour imposer d'autres choix

Le président de la République vient de confirmer la volonté du gouvernement de prolonger et amplifier la politique d'austérité, initiée sous Sarkozy, et poursuivie sous d'autres formes depuis les élections de 2012.

Conduite de manière coordonnée dans tous les pays de l'union européenne, soit disant pour faire face à la « crise de la dette », cette austérité provoque partout une hausse dramatique du chômage, le développement de la pauvreté et une profonde remise en cause des droits sociaux.

En France, pour les agents publics, ces orientations se traduisent par :

- la baisse du pouvoir d'achat conséquence du gel, sans précédent historique, de la valeur du point depuis 2010 ;
- le recul de l'âge de départ en retraite à taux plein et l'augmentation des cotisations ;
- des suppressions massives d'emplois notamment dans les ministères dits « non prioritaires » ;
- des restructurations des administrations et abandons de missions, dans le cadre hier de la RGPP demain de la MAP et de l'acte III de décentralisation, qui provoquent le désarroi des agents et des usagers ;
- une dégradation des conditions de travail et de la santé des personnels.

Au lendemain de son élection, François Hollande avait annoncé que cette politique devait être transitoire, repoussant à 2014 l'application de son slogan de campagne « le changement c'est maintenant ».

Aujourd'hui, il déclare : « *Je veux réduire la dépense publique. Nous devons faire des économies partout où elles sont possibles. [...] « Cela vaut pour l'Etat, qui doit se concentrer sur ses missions essentielles, mais aussi pour les collectivités locales, qui doivent voir leurs compétences clarifiées ; et pour la sécurité sociale, qui est notre bien le plus précieux, qui doit en terminer avec les excès – nous les connaissons – et les abus. »*

Pour le président de la République, si les bénéficiaires des services publics et de la protection sociale, c'est-à-dire tous les citoyens et les agents publics doivent continuer à se serrer la ceinture, il ne doit pas en être de même pour tous. « *Je propose un pacte de responsabilité aux entreprises. Il est fondé sur un principe simple : moins de charges sur le travail, moins de contraintes sur leurs activités et, en contrepartie, plus d'embauches et plus de dialogue social. »*

Dans ce cadre est annoncée la fin du financement, par les entreprises, de la branche famille de la protection sociale, soit 30 milliards d'euros, ce qui remet en cause les principes fondamentaux de la sécurité sociale.

Ces nouveaux cadeaux au MEDEF, financés par de nouvelles réductions des moyens de la Fonction publique, se produisent au moment où la TVA subit une hausse généralisée pour compenser la dotation de 20 milliards accordée en 2013 au titre du « crédit d'impôts compétitivité emploi ».

Dans le même temps, on apprend que les seules entreprises du CAC 40 ont dégagé, en 2013, 80,6 milliards de profit et qu'elles vont verser 39,9 milliards de dividende à leurs actionnaires soit presque autant (41,2 milliards) que le record historique de 2007.

Confortée dans son analyse par l'avis de nombreux économistes, la CGT réaffirme que d'autres choix sont possibles, par une autre répartition des richesses ce qui implique une augmentation des salaires et une fiscalité plus juste et solidaire.

Pour construire le rapport de force nécessaire pour imposer ce changement de cap, la CGT appelle le 6 février à une journée d'action interprofessionnelle sur le triptyque revendicatif Emploi/salaire/protection sociale.

La Commission Exécutive de l'UGFF, réunie ce 16 janvier 2014, s'associe pleinement à cet appel qui constitue une nouvelle étape de la mobilisation pour obtenir :

- ☞ une véritable réforme de progrès pour nos retraites, antinomique des reculs imposés ;
- ☞ le maintien des cotisations patronales sur la branche famille, partie intégrante de notre salaire et l'annulation de la décision gouvernementale concernant le transfert des cotisations ;
- ☞ la réhabilitation du service public et de la Fonction publique comme outils garants de la satisfaction des besoins de la population dans l'intérêt général ;

La mobilisation des agents publics est aussi indispensable pour peser sur les discussions engagées par la ministre de la Fonction publique dans le cadre de l'agenda social et pour obtenir :

- ☞ le dégel immédiat de la valeur du point d'indice ;
- ☞ le rattrapage des pertes salariales ;
- ☞ de meilleurs déroulements de carrière ;
- ☞ la fin de la politique d'austérité et l'abondement des moyens pour le service public ;
- ☞ la fin des suppressions d'emplois et des créations de postes partout où c'est nécessaire ;
- ☞ le moratoire sur les restructurations de service et les transferts de compétence (Abandons de la MAP et de l'acte III de la décentralisation) ;
- ☞ une véritable politique de santé au travail et d'action sociale.

Afin de construire dans la durée le rapport de force à la hauteur de ces enjeux la Commission Exécutive de l'UGFF invite ses composantes, le 6 février à :

- **organiser des assemblées générales d'information dans les services en mettant en débat la grève comme moyen d'action,**
- **participer aux rassemblements et manifestations organisés ce jour dans les départements.**

Un préavis de grève de 24 heures a été déposé par l'UGFF pour couvrir ces initiatives.

Montreuil, le 16 janvier 2014